



Année scolaire 2011/2012

Notre Dame des Aydes

Collège Lycée Internat

7 Rue Franciade

41000 BLOIS

n° de Fax : 02/54/57/67/76

Horaires d'arrivée et de départ des Internes

(document à fournir pour la rentrée)

Lundi matin :

Les élèves doivent être présents pour le début du premier cours. (8h35, au plus tôt pour la plupart des classes). Les élèves rentrés ne peuvent ressortir sans autorisation.

Pendant la semaine :

Les élèves ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement en dehors des conditions précisées sur les documents joints.

Départ le vendredi après-midi :

- 1) Soit vous autorisez votre fils à rentrer dès la fin du dernier cours effectif.
(en cas de modification ponctuelle de son emploi du temps)
- 2) Soit vous autorisez votre fils à ne quitter l'école qu'à l'heure habituelle du dernier cours.

Je soussigné.....Père, Mère, responsable légal de.....

En classe de :

Ai bien pris connaissance des conditions concernant l'entrée & la sortie de mon fils interne à Notre Dame des Aydes.

J'autorise mon fils à quitter Notre Dame des Aydes dès la fin de son dernier cours.

Je souhaite que mon fils reste à Notre Dame des Aydes jusqu'à l'heure habituelle de son dernier cours.

Date :..... Signature parentale

L'élève s'engage à respecter ces conditions